

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse... Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
Etranger... 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste... Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 »
L'Etranger... 25 »
Réclames... 50 »

Nouvelles du jour

Hier mercredi, le général Drude, commandant des forces françaises à Casablanca, a fait marcher un bataillon d'infanterie, une batterie, une section de mitrailleuses et de la cavalerie, vers Taddert. Cette reconnaissance n'a pas eu à tirer un coup de fusil; mais elle se fera tous les jours pour maintenir l'entraînement des troupes.

L'accord anglo-russe a été publié avant-hier soir, à Saint-Petersbourg. Le texte indique en détail tout ce qu'on savait déjà des assurances que se donnent l'Angleterre et la Russie concernant le Tibet et l'Afghanistan.

La crainte des électeurs étant le commencement de la sagesse pour le Bloc français, la liste des hommes politiques qui veulent détenir les socialistes du char gouvernemental s'allonge tous les jours.

Au nombre de ceux qui répudient les théories du socialisme « dernier cri », il faut placer M. Briand, ministre de l'Instruction publique, qui, dans un grand discours prononcé à Saint-Nazaire, à l'occasion de l'inauguration du nouveau port et du lancement d'un navire, a cru nécessaire de débarquer Jaurès.

Le calme ne revient pas dans les Pouilles. Les paysans sont en pleine révolte et l'agitation menace de durer et de s'étendre. Les propriétaires persistent dans leur demande d'augmenter les heures de travail.

un quasi ministre. Mais enfin, M. Briand connaît le remède. S'il y a, en France, des instituteurs antipatriotes, et on ne peut pas douter qu'il y en ait, leur chef hiérarchique doit commencer un méthodique travail d'élimination.

Soixante curés du diocèse de Quimper ont reçu du préfet du Finistère un ordre leur enjoignant de quitter leur presbytère dans les quinze jours, faute de quoi ils seront expulsés manu militari.

Aucune mesure d'expulsion n'est possible contre les curés qui occupent un presbytère ayant appartenu aux anciennes fabriques et placé sous séquestre avant la publication au Journal officiel du décret attribuant ces immeubles à des établissements de bienfaisance.

La loi française de séparation qui dépouille le clergé n'était pas assez injuste. M. Briand l'a complétée par de soi-disant lois d'exécution, lesquelles ne sont pas encore assez injustes.

Un congrès radical et radical socialiste français aura lieu du 10 au 13 octobre à Nancy, et, pour le préparer, la fédération radicale et radicale socialiste de Paris a eu une réunion où l'on a surtout discuté la conduite qu'il faudrait désormais tenir, dans une période électorale, vis-à-vis des socialistes unifiés inféodés à M. Jaurès.

Le calme ne revient pas dans les Pouilles. Les paysans sont en pleine révolte et l'agitation menace de durer et de s'étendre. Les propriétaires persistent dans leur demande d'augmenter les heures de travail.

La révolte des Pouilles est un épisode de cette question agraire, si aiguë en Italie et qui n'est pas encore à la veille de se résoudre.

Le Pape contre la science?

Pistoie, le 24 septembre. Je vous écris de Pistoie, où la « Semaine sociale », très vivante, très intéressante, très instructive, prépare pour le mouvement social italien un nouvel élan.

Le cardinal Maffi en préside toutes les séances, après l'avoir ouverte par une homélie sur le récit évangélique de la multiplication des pains. Cette page superbe devra être placée à côté des plus beaux documents de la pensée catholique sur la question sociale.

Nous reviendrons, tout à l'heure, à la Semaine sociale. Parlons, maintenant, de l'Encyclique Pascendi.

«...Le Pape n'accepte pas ces subterfuges. Il prend son parti de l'antithèse qui s'accroît ainsi entre la science et le dogme catholique. Témérité qui ne manque pas de grandeur, — mais qui provoque une invincible commisération!

«...Le dogme catholique est expirant. Car, enfin, le modernisme était un effort suprême de la science pour le ranimer et le transformer, et l'adapter à l'esprit moderne. C'est donc contre la science que le dogme catholique se dresse désormais. Sa lumière est tout près de s'éteindre.»

Le sophisme prend corps aussi. Si nous l'examinons bien en face? L'essence du modernisme

Est-il exact que le modernisme peut s'autoriser de la science? Ne serait-il pas plus vrai de dire que la science s'en accommode aussi peu que le dogme?

Serrons la question de très près. Qu'est-ce que le modernisme? Il consiste essentiellement dans une sorte de syncrétisme entre les croyances catholiques et une philosophie positiviste jusqu'à l'agnosticisme. Cette définition résulte de l'Encyclique Pascendi; elle est impliquée aussi par tout le livre de M. Le Roy: Dogme et Critique.

La thèse fondamentale de M. Le Roy est, en effet, que les formules traditionnelles des dogmes — telles qu'elles nous sont présentées par l'Eglise — sont « impensables » par l'esprit moderne. Elles sont toutes pénétrées de la philosophie scolastique, qui en constitue, d'une certaine manière, la substance; et la philosophie scolastique — et par sa métaphysique, et par sa critériologie — est irréductiblement contradictoire de l'immanentisme agnostique.

De là, cette conclusion radicalement « moderniste »: — qu'il faut dispenser le catholique de l'adhésion au sens intellectuel des dogmes; et que l'assentiment à leur signification morale doit suffire. Mais ensuite, obligé cependant de « penser » ces dogmes ainsi mutilés, — et donc à leur rendre un sens intellectuel — l'écrivain s'est efforcé de réintroduire sous le sens moral de nos dogmes un sens intellectuel emprunté à une philosophie toute bergsonnienne.

Méthodes positives

C'est justement ce programme que l'Encyclique écarte, et dont elle écarte aussi les applications qu'elle découvre et caractérise dans la théologie, l'histoire, la critique, etc.

L'Encyclique ne vise, d'ailleurs, directement, qu'à protéger l'orthodoxie; lisez cependant avec soin l'analyse impitoyable à laquelle elle soumet les nouvelles méthodes historiques et critiques: c'est l'autonomie légitime de la science qu'elle défend contre l'intrusion d'apriorismes arbitraires.

De quel droit, interroge-t-elle, de quel droit mutiler-vous les faits historiques que vous observez? Des témoignages authentiques, des documents dignes de foi vous mettent en face de phénomènes qui accusent l'intervention divine: comment osez-vous décomposer ces phénomènes, en extraire l'âme de vérité que vous considérez comme une « projection » du sentiment intime du témoin et n'en garder que l'enveloppe matérielle?

Brunetière, rendant compte de sa conversion, déclarait que les récits de l'Evangile étaient véritables, et que la divinité du Christ en ressortait d'une façon manifeste. Harnack lui-même, dans son dernier livre sur saint Luc, n'a-t-il pas loyalement reconnu que les faits attestés par l'évangéliste étaient d'un témoin irrécusable, qu'il fallait les prendre tels qu'ils étaient rapportés, dérangeant s'ils ou non le système philosophique de l'historien?

Le péril pour la science

Il faut aller plus loin. Cette décomposition du phénomène historique — où l'on écarte le divin de l'ordre des faits observables pour n'y garder que l'humain — est une application de la métaphysique positiviste à l'histoire, — de cette métaphysique qui consiste à écartier systématiquement la métaphysique.

Mais une erreur radicale qui se produit au cœur de la philosophie, — je veux dire sur la théorie de la connaissance et la critériologie — agit comme un ferment de décomposition sur la philosophie tout entière: la métaphysique d'abord en est bouleversée, et la morale avec elle. Mais la logique, — la discipline essentielle de l'esprit — ne peut manquer d'en être finalement compromise.

Et c'est justement à quoi l'on assiste, en cette crise profonde de la pensée philosophique. La logique formelle est dédaigneusement répudiée, pour faire place à une autre logique qui serait simplement une suite d'expériences vitales; le raisonnement « vieux style » est relégué, avec l'étiquette de ratiocination, au musée des antiques...

Or, c'est l'âme même du progrès scientifique qui s'évanouit du même coup.

Le progrès scientifique ne procède-t-il pas de l'attention croissante avec laquelle le savant élimine, dans ses observations, les chances d'erreur? de la prudence avec laquelle il distingue les inductions sérieuses d'avec les hypothèses probables, et celles-ci d'avec les hypothèses simplement plausibles et « de travail »? Mais cette méthode ne suppose-t-elle pas la confiance dans la valeur de nos sens comme moyen d'atteindre la réalité extérieure? et dans la valeur de notre raison comme instrument capable de remonter des phénomènes à leurs causes, et d'en dégager les lois générales?

Ecartez au contraire de la vie scientifique ce que la philosophie nouvelle traite dédaigneusement d'« intellectuelisme », et toutes ces minutieuses précautions deviennent un jeu puéril.

Tout se réduit à de pures constructions de l'esprit, où il ne saurait être sérieusement question du fait extérieur — désormais inobservable — et où il devient déraisonnable de distinguer désormais entre inductions légitimes, hypothèses probables et hypothèses purement provisoires.

De fait, quand il s'agit d'histoire religieuse, d'aucuns prennent déjà ces libertés. Leurs théories? mais ils n'ont jamais formulé de théories... Leurs conclusions? mais ils n'ont jamais eu la prétention d'en affirmer... Tout est hypothèse, à les entendre, dans leurs constructions, et hypothèse purement provisoire.

Sans doute, dans le reste des sciences qui n'intéressent pas, de la même manière, la vie humaine, le savant se contente d'appliquer la logique ancienne — quelle que soit là-dessus sa philosophie personnelle.

« Modernisme » scientifique

C'est M. Poincaré qui nous en avertit. Il faut lire dans son livre La Valeur de la Science le chapitre qu'il consacre à la philosophie de M. Le Roy. On n'accusera pas M. Poincaré de professer une confiance excessive dans nos facultés. L'analyse pénétrante par laquelle il s'attache à mesurer et à qualifier la certitude spéciale de chacune des sciences semble parfois poussée jusqu'à entamer toute certitude: et cependant, au moment où il rencontre la philosophie de M. Le Roy, M. Poincaré proteste; il se refuse à « pousser le scepticisme jusqu'au bout ». Il n'admet pas que la science soit faite seulement de conventions; que la certitude en soit seulement apparente; que les faits scientifiques, et a fortiori les lois soient l'œuvre artificielle du savant; que la science ne nous apprenne rien de la vérité et ne puisse désormais nous servir que de règle d'action. Puis:

Ce n'est pas tout; la doctrine de M. Le Roy n'est pas seulement nominaliste; elle a encore un autre caractère qu'elle doit sans doute à l'influence de M. Bergson, elle est antiintellectualiste. Pour M. Le Roy, l'intelligence déforme tout ce qu'elle touche, et cela est plus vrai encore de son instrument nécessaire, « le discours ». Il n'y a de réalité que dans nos impressions fugitives et changeantes, et cette réalité même, dès qu'on la touche, s'évanouit.

Et cependant, M. Le Roy n'est pas un sceptique; s'il regarde l'intelligence comme irrémédiablement impuissante, ce n'est que pour faire la part plus large à d'autres sources de connaissance, au cœur par exemple, au sentiment, à l'instinct ou à la foi.

Quelle que soit mon estime pour le talent de M. Le Roy, quelle que soit l'ingéniosité de cette thèse, je ne saurais l'accepter tout entière. Certes, je suis d'accord sur bien des points avec M. Le Roy, et il a même cité, à l'appui de sa manière de voir, divers passages de mes écrits que je ne suis nullement disposé à récuser. Je ne m'en crois que plus tenu d'expliquer pourquoi je ne puis le suivre jusqu'au bout.

M. Le Roy se plaint souvent d'être accusé de scepticisme. Il ne pouvait pas ne pas l'être, encore que cette accusation soit probablement injuste. Les apparences ne sont-elles pas contre lui? Nominaliste de doctrine, mais réaliste de cœur, il semble n'échapper au nominalisme absolu que par un acte de foi désespéré.

C'est que la philosophie antiintellectualiste, en récitant l'analyse et le discours, se condamne par cela même à être intrinsèquement fautive; c'est une philosophie essentiellement interne, ou tout au moins, ce qui peut s'en transmettre, ce ne sont que les négations; comment s'étonner alors que pour un observateur extérieur, elle prenne la figure du scepticisme?

Rapprochez ces réflexions de M. Poincaré des observations de l'Encyclique. Votre philosophie antiintellectualiste ne trouve pas sa justification dans ma philosophie des sciences, dit M. Poincaré à M. Le Roy, et j'estime qu'elle est inassimilable par la science positive. — Cette philosophie antiintellectualiste ne cadre pas avec la saine conception du dogme, déclare Pie X, et elle ruine toute la vérité religieuse.

Mais alors, cette hautaine commi-

sération qui s'apitoie sur le sort de l'Eglise, désormais émigrée de la pensée scientifique?... Il faut avoir compassion de ceux qui la ressentent; la science et la foi leur sont également étrangères... M. FIDÉLY.

Chronique des Chambres

Berne, 25 septembre. La peine conditionnelle au fédéral. — Les compétences du Conseil fédéral en matière de traités. — La législation sur les arts et métiers.

La fin de la session s'annonce par l'amorce de tractanda qui figurent à l'ordre du jour de la même séance. C'est une vraie table des matières que les présidents établissent chaque jour, à la fin des délibérations, pour stimuler le zèle des commissions et des députés. On veut absolument clore vendredi, et voilà pourquoi le pensum assigné aux Conseils, ces derniers jours, s'allonge démesurément. Demain, surtout, ce sera la grande journée du déblaiement.

Hier soir, le Conseil national a liquidé les divergences concernant l'organisation des télégraphes et a pris en considération la motion de M. Henri Thelin qui prie le Conseil d'élaborer, dès maintenant et sans attendre la mise en vigueur du Code pénal fédéral, un projet de loi introduisant dans la législation pénale fédérale le système du sursis à l'exécution de la peine. Le motionnaire a fait ressortir très justement que le régime de la peine conditionnelle a fait ses preuves dans d'autres pays et dans nombre de cantons (entre autres Fribourg). M. Brenner, chef du département de justice et police, a déclaré que le Conseil fédéral veut bien étudier la question.

C'est un succès pour le jeune avocat de La Sarraz. En sa qualité de capitaine dans la justice militaire, M. Thelin a pu se rendre compte de la nécessité de tempérer les rigueurs de la loi martiale. Pour cela, le moyen le plus moderne est d'ouvrir la soupape du sursis.

Aujourd'hui, deux autres questions d'une certaine envergure ont été abordées par le Conseil national.

Il s'agissait d'abord de résoudre le conflit constitutionnel qui s'est élevé à propos de la conclusion d'arrangements commerciaux provisoires. Vous vous rappelez que les agrariens avaient été fort mécontents des conventions provisoires conclues avec l'Espagne et la France, conventions mises en vigueur sans consultation préalable des Chambres par le Conseil fédéral, qui avait voulu par là éviter une rupture commerciale grosse de conséquences. On avait, à cette occasion, soulevé la question de savoir si la Constitution permettait au Conseil fédéral de soustraire des traités à la ratification des Chambres et on avait demandé là-dessus un rapport au Conseil fédéral.

C'est ce rapport qui a été débattu ce matin. L'assemblée a reconnu, avec le Conseil fédéral, que l'art. 102 de la Constitution, combiné avec l'art. 85, permet à cette autorité de prendre de son chef les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts de la Confédération au dehors. Le Conseil fédéral a donc la compétence de conclure des arrangements provisoires, sans intervention des Chambres, dans les cas extraordinaires où de graves intérêts nationaux sont engagés. Cette opinion juridique a été soutenue avec force arguments de droit public par M. Blumer, Landammann de Glaris, M. Ritzy, de Genève, et M. le Dr Hilty, le commentateur ex professo du droit international.

En revanche, les agrariens, en la personne de M. Fonjallaz, ont brûlé leur dernière cartouche, et M. Eigenmann, l'agronome thurgovien, a insisté pour que le Conseil fédéral ne fasse usage de cette compétence extraordinaire que dans les cas tout à fait exceptionnels.



Après avoir donné au Conseil fédéral cette absolue rétrospective pour ses concessions à l'Espagne, le Conseil national a passé à un sujet plus vaste, en abordant le projet de révision constitutionnelle qui doit permettre à la Confédération de légiférer sur les arts et métiers.

Le rapport de la commission a été présenté par M. de Steiger, membre du gouvernement bernois. Ce magistrat se meut à l'aise dans le domaine de la législation sociale, qui fut sa spécialité au temps où il était directeur de l'Intérieur.

M. de Steiger rappelle que le peuple suisse, il y a dix ans, a rejeté l'article constitutionnel qui devait introduire déjà la compétence législative de la Confédération en cette matière. L'opposition était venue précisément des milieux de la petite industrie et des artisans. On avait redouté surtout l'introduction des syndicats obligatoires. Le projet de révision actuel n'a pas les mêmes tendances. On prévoit que la législation future s'étendra sur les domaines suivants : Réglementation uniforme de l'apprentissage, diminution du nombre des grèves, réglementation du colportage, solution de la question des grands bazars, mesures contre la concurrence déloyale, dispositions sauvegardant l'hygiène et la santé des travailleurs, organisation du travail d'après les diverses professions, repos du dimanche, régime syndical, etc. Il ne s'agit pas, dit M. de Steiger, de ressusciter les jurandes et maîtrises du moyen-âge, mais il est reconnu aujourd'hui que le travail a besoin du régime corporatif pour sauvegarder ses droits professionnels.

Le rapporteur français, M. Piguet, député neuchâtelois, s'exprime dans le même sens. Il fait ressortir que la commission s'est divisée sur la question de savoir si la restriction du principe de la liberté du commerce et de l'industrie doit être inscrite formellement à la suite de l'art. 31 de la commission. M. Piguet est avec la majorité, qui veut formuler expressément l'exception à faire au principe de la liberté illimitée du commerce et de l'industrie.

M. Brosi, par contre, parle pour la minorité, qui est opposée à la révision de l'art. 31, tandis que M. Wild, de St-Gall, est partisan de cette révision. Le débat semble devoir se prolonger sur cette question de doctrine. On décide donc de renvoyer la suite à demain.

## ÉTRANGER

### Procès retentissants

#### Henschel enterré dans un cirque

Les débats de cette affaire se sont ouverts lundi devant les assises de Munich. Les jurés ont à juger David Niederhofer, accusé de l'assassinat d'un de ses amis, le fils du conseiller de commerce Henschel.

La victime disparut en mai 1904. Henschel devait faire un voyage d'affaires à Hambourg, et on ne trouva nulle part trace de son passage. Il était porteur de bijoux de grande valeur, mais qui ne purent non plus être retrouvés. L'affaire avait été classée.

Mais, au commencement de cette année, on arrêta un individu qui tentait

de négocier des bijoux ayant appartenu à Henschel. C'était Niederhofer, un ami de la victime.

Des témoins racontèrent alors que Niederhofer, autrefois directeur du cirque Bavaria, à Munich, avait assassiné Henschel, puis l'avait enterré sur l'emplacement de son cirque.

On fouilla le terrain et on trouva les restes d'Henschel.

L'accusé nie avec énergie toute participation au crime. Et cependant ce sont bien les bagues de Henschel qu'il avait aux doigts lors de son arrestation.

#### L'assassinat d'une jeune Anglaise

Lundi aussi a commencé, devant les assises d'Essen, le procès de l'employé de bureau Alfred Land.

Le 30 septembre 1906, une jeune Anglaise, miss Lacke, fille d'un officier supérieur de l'armée anglaise, apparentée avec le roi Edouard VII, était assassinée dans la forêt communale d'Essen. Son cadavre fut retrouvé le 2 octobre; mais malgré d'actives recherches et de nombreuses arrestations, la police n'était pas parvenue à découvrir les coupables.

Cependant, le 10 février dernier, l'employé Alfred Land venait se constituer prisonnier, déclarant être l'assassin de miss Lacke et prétendant avoir eu deux complices dont il connaissait seulement les prénoms : Joseph et Henri.

#### FAITS DE RUSSIE

A la station de Kastyra, près de Kazan, des malfaiteurs ont attaqué dans un train deux gendarmes et tués un gendarme qui les accompagnait. Ils se sont emparés de 28,000 roubles et ont disparu.

On mande de Kujpansk, gouvernement de Kharhoff, qu'une révolte a éclaté parmi les prisonniers. Six gardiens ont été tués au cours des désordres. Le poste de garde de la prison a dû faire usage de ses armes. L'ordre a été rétabli avant l'arrivée d'un détachement d'infanterie qui avait été réquisitionné. Quelques meneurs ont gagné les combles, d'où ils ont mis le feu à la prison. Les désordres recommencèrent alors. Trois prisonniers furent tués à coups de fusil. L'incendie a pu être éteint.

#### Une épave

Selon la Berliner Zeitung, le général Stossel se trouve depuis trois jours à Berlin où il est venu pour voir un spécialiste des maladies de cour. Avant-hier, il a eu dans la nuit une attaque assez grave, qui a nécessité la présence d'un médecin à l'hôtel. Le général Stossel, qui est accompagné de sa fille, a demandé qu'on garde le secret sur le lieu de sa résidence.

#### LES GRÈVES DE BELGIQUE

##### Grève générale à Verviers

Les ouvriers en métallurgie de Verviers et agglomération ont déclaré la grève générale hier mercredi. Un millier d'ouvriers sont actuellement en grève, dans une dizaine d'établissements. On s'attend à ce que le travail cesse dans d'autres usines d'ici à dimanche.

##### Reprise du travail à Anvers

Hier mercredi, 150 ouvriers catholiques ont repris le travail. Les autres ouvriers, ainsi qu'on l'a déjà annoncé, ne reprendront la besogne qu'aujourd'hui jeudi.

Un incident s'est produit hier matin. Une dizaine d'ouvriers anglais, qui avaient refusé de travailler, avaient été débarqués. Les gendarmes voulurent les écarter du bateau en attendant qu'on les embarquât pour l'Angleterre. Deux d'entre eux firent résistance et se mirent en état de rébellion. L'un d'eux alla même jusqu'à frapper les gendarmes, qui frappèrent alors leur agresseur à coups de crosse. Les autres ouvriers devinrent alors tout à fait menaçants, mais, les gendarmes étant descendus de cheval,

sans sa respiration était devenue hâle-tante, son visage grimaçait horriblement.

Lui aussi céda à la fascination. Et cette fascination venait de remettre à nu les affreux instincts qui avaient fait de ce gentilhomme de vieille race un horrible gredin.

Un bruit qu'il eut perçevoir dans la chambre voisine le rappela à la réalité. Le bandit comprit la nécessité de rentrer dans son rôle.

Ce fut de nouveau le sourire aux lèvres qu'il replaça le diamant où il l'avait pris. — Ce farceur de Josselin! reprit-il, in petto. Ce vieux farceur! faut-il qu'il en possède pour laisser ce machin-la se promener sur les tables à la merci du premier venu.

Puis il eut un sourire excessivement doux pour Zézette qui s'obstinait à le veiller.

La vigoureuse constitution, la merveilleuse endurance qui caractérisait la race nègre ont bientôt le dessus. Zimbo entra en convalescence.

Quinze jours plus tard, il put se lever et, appuyé sur l'épaule de Zézette, se promener autour de la ferme.

Pendant toute sa convalescence, un homme s'était particulièrement distingué par l'empressement qu'il mettait à s'enquérir de ses nouvelles.

C'était le vicomte du Blaisois.

Et cependant, le vieux Cafre, si reconnaissant envers ceux qui lui témoignaient de l'intérêt, s'obstinait à garder vis-à-vis du jeune Français une réserve glaciale.

Quoique sachant parfaitement s'exprimer en anglais et en français, il affecta plusieurs fois de ne pas comprendre les questions, que le gredin lui posait d'un air doucereux.

Mais quand il s'aperçut, que le nou-

leur mirent les menottes et menacèrent de charger les manifestants à la baïonnette; tout rentra alors promptement dans l'ordre.

## Petite Gazette

— Une dépêche annonce que la comtesse de Montignoso a épousé, hier mercredi, le musicien Toselli, à la mairie du Strand, à Londres, en présence de trois témoins.

— Mardi et hier mercredi, la santé du grand-duc de Bade était stationnaire, mais le cœur est faible et agité.

— On annonce la mort, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, de M. Samuel Sloan, un des promoteurs financiers de chemins de fer aux Etats-Unis. M. Sloan, qui était né à Lisburn, en Irlande, était allé aux Etats-Unis tout jeune encore et avait été directeur de nombreuses compagnies de chemins de fer et de banques. Il avait siégé au Sénat et appartenait au groupe dit « républicain ».

— M. Costineco, ministre des finances de Roumanie, a été victime, à Sinaita, d'un accident d'automobile. Il a une fracture à la jambe gauche.

## Echos de partout

### LES GARES QUI MARCHENT

Une gare d'Avvers doit, pour des raisons techniques, être déplacée. Cette gare est un bâtiment tout en briques et pierres de taille, avec salles d'attente, guichets, bureaux, logement d'habitation au premier étage et tourelle au-dessus de l'étage. L'ensemble de la construction qu'il s'agit de transférer d'une quinzaine de mètres et de surélever par la base d'un mètre soixante environ, affecte la forme d'un rectangle de 36 mètres de longueur sur 25 mètres de largeur. Du sol au sommet de la tourelle, on peut compter environ 36 mètres de hauteur. Bref, la masse à soulever et à faire mouvoir représente un poids de 3000 tonnes.

Et voici comment on va s'y prendre pour mener à bien une aussi gigantesque entreprise.

Tout autour du bâtiment condamné à subir cette délicate opération, on a creusé des tranchées qui ont mis les fondations complètement à nu. Puis, à travers les murs de soutènement, on a fait passer de part en part d'énormes poutres. Pour y arriver, on a placé sous les poutres, des crics en acier très résistants, appelés en langage du métier « des véris », formés d'une puissante vis, dont l'extrémité se couronne d'une tête ronde percée de part en part pour la manœuvre du levier. De ces véris, dont la force est énorme, il en a fallu 320.

Ce qui ne manquera pas de surprendre le public, c'est que, pour manier un de ces véris, il suffit d'un seul homme. Comme la moitié seulement des véris pourra être mise en action simultanément, il suffira, pour cette extraordinaire manœuvre, d'un concours de 160 hommes!

Disons maintenant comment on procédera. Au signal donné par une sirène électrique, les 160 hommes feront exécuter au cric un quart de tour. Au second signal, ils feront exécuter le même quart de tour aux 160 autres véris. Ainsi l'équilibre sera rétabli. Et cela continuera ainsi jusqu'à ce que le résultat voulu ait été obtenu. Ajoutons que dans les conditions actuelles, les véris ne peuvent agir utilement que de 30 centimètres. Il faudra donc, chaque fois que ce résultat partiel aura été obtenu, décaler les véris et surélever leur point d'appui de 20 centimètres. On estime que ce petit jeu prendra une huitaine de jours.

La première opération terminée, viendra la seconde.

Les poutres dont nous avons parlé et qui soutiennent tout l'édifice, reposent à leur tour sur des poutres dites « de roulement » et qui sont garnies d'une semelle d'acier. Aussitôt le bâtiment relevé à hauteur, on appuiera les poutres de roulement sur les rouleaux d'acier qui l'amèneront au réseau de rails déjà tout disposé. Nous disons « réseau », car il faudra quatorze doubles rails, c'est-à-dire quatorze voies étroites de trente-cinq centimètres. La gare fera ainsi un premier trajet d'environ 36 mètres, puis, obligé par le premier, un second trajet de même longueur, qui l'amènera à l'endroit voulu, à une quinzaine de mètres de son emplacement actuel. Un lit de béton est déjà

tout disposé. La gare, arrivée à destination, sera déposée dans l'énorme fosse destinée à la recevoir et le tour sera joué. Cette seconde partie de l'opération demandera une quinzaine de jours.

Dernier détail : C'est une société étrangère qui s'est chargée de réaliser ce tour de force, au prix de 95,000 francs. Tout doit être terminé dans les trois mois et demi.

L'opération a commencé jeudi 29 août dernier.

### MOT DE LA FIN

Echo des manœuvres :

X. rentre chez lui en zigzaguant, sous l'influence de nombreux verres qu'il a bus à la bénédiction. Sa chère moitié l'accueille fort mal :

— Comment, tu es de nouveau saoul, ivrogne que tu es !

— Pas plus que je suis saoul ! J'ai rencontré Z. qui m'a raconté la bataille de Démostre, et, alors, tu comprends, Eulalie, ces faits d'armes m'ont enivré.

## Confédération

### Modifications dans le service postal

Dès le 1<sup>er</sup> octobre 1907, les modifications suivantes seront introduites dans le service postal :

La taxe des lettres à destination de tous les pays (sans le rayon limitrophe) sera calculée de 20 en 20 gr., à raison de 25 ct. pour les premiers 20 gr. et de 15 ct. pour chaque 20 gr. en plus. Dans le rayon limitrophe de 30 km. (Allemagne, France, Autriche), la taxe s'élève à 10 ct. par 20 gr.

Peuvent aussi, d'une manière générale, être expédiées au tarif des échantillons les lettres isolées et les fleurs coupées.

En cas de perte d'envois recommandés de la poste aux lettres, le principe de la responsabilité est appliqué dans tout le territoire de l'Union postale universelle.

Dès le 1<sup>er</sup> octobre, des coupons-réponse pourront être achetés auprès des offices de poste suisses au prix de 28 ct. et des coupons-réponse étrangers échangés contre un timbre-poste de 25 cent.

La taxe des mandats de poste à destination des pays ayant adhéré à l'arrangement, ainsi qu'à destination des Etats-Unis d'Amérique (à l'exclusion de la Grande-Bretagne, des Colonies britanniques, du Canada, de la Russie) est de 25 cent. par 50 fr.

Les mandats de poste du service interne et des pays signataires de l'arrangement international peuvent aussi être réexpédiés par le télégraphe.

La taxe de remboursement sera calculée d'une manière générale sur le montant net du remboursement, en tant que ce dernier sera spécialement indiqué.

Des timbres-taxe pourront être achetés auprès des offices de poste à leur valeur nominale.

De nombreuses réductions de taxe ont été introduites pour les colis postaux à destination des pays d'outre-mer.

Les colis postaux à destination de la France sont admis avec une valeur déclarée jusqu'à 5000 fr. Pour la Roumanie, la déclaration de valeur n'est pas limitée.

Un tarif a été établi pour les articles de messagerie à destination de pays d'outre-mer par Bâle 15 (bureau de transit à la gare des chemins de fer fédéraux, désigné jusqu'ici par Bâle S. B.) ou par Brigue-Gênes.

Les tarifs postaux internes et internationaux, de même qu'une instruction de service, seront publiés à nouveau et pourront être achetés dès le 1<sup>er</sup> octobre auprès des offices de poste. Les éditions française et italienne sortiront de presse aussitôt que possible. Le tarif postal de poche (prix 40 cent.) paraîtra pour le 1<sup>er</sup> octobre dans les trois langues natio-

nales. Le tarif postal de poche et l'indicateur officiel suisse contiennent les prix des nouvelles publications.

**A l'ambassade française de Berne.** — Le Journal officiel de la République française publie un décret ministériel du 24 septembre, aux termes duquel le colonel d'état-major marquis de la Villette, attaché militaire à l'ambassade de la République française en Suisse, passe au premier régiment de chasseurs.

M. de la Villette sera regretté à Berne, où il s'était créé de nombreuses sympathies.

**Secrétariat ouvrier.** — Le comité directeur de la Fédération ouvrière suisse à Zurich a reçu de M. Deucher, conseiller fédéral, une déclaration suivant laquelle il ne peut pas compter pour le moment sur une augmentation de la subvention de la Confédération au secrétariat ouvrier suisse.

**Tribunal militaire.** — Le tribunal militaire de la 3<sup>e</sup> division a condamné, hier matin, mercredi, à quatre mois de prison et dix ans de privation de ses droits civiques et à la dégradation, c'est-à-dire à la déclaration publique qu'il est indigne de servir la patrie, le nommé Guillaume Mettrailler, Valaisan, horloger, domicilié à Genève, fusilier du bataillon 13, qui avait refusé de rejoindre son unité aux dernières manœuvres. Mettrailler avait déjà été condamné en 1902 à deux mois de prison pour désertion.

Dans la même séance, le tribunal a condamné à quatre mois d'emprisonnement sous déduction de vingt jours de prison préventive, à un an de privation des droits politiques et aux frais le soldat Alfred Sterchi, de Wilderswil (Berne), employé à l'hôtel Byron, à Villeneuve, coupable d'avoir volé à un camarade son portemonnaie contenant 65 fr., lors de la visite sanitaire.

**M. Tittoni à Berne.** — Aujourd'hui jeudi, arrive à Berne M. Tittoni, ministre des affaires étrangères d'Italie. Cette visite était projetée depuis un certain temps.

M. Tittoni, qui se trouve actuellement en vacances dans sa propriété de Desio, près de Monza, non loin de la frontière suisse, a profité de cette circonstance pour réaliser son projet de se rendre à Berne et s'y rencontrer avec le président de la Confédération, M. Müller, et les membres du Conseil fédéral.

Le ministre italien passera à Berne la journée d'aujourd'hui et une partie de celle de demain vendredi. Le Conseil fédéral lui offrira un dîner au Bernerhof. On ne croit pas qu'il faille attribuer à cette entrevue aucun caractère politique, mais il est probable qu'il y sera fait allusion aux questions qui intéressent les deux pays voisins et amis.

## Cantons

### VAUD

**Le drame de Montreux.** — Les Signalements fédéraux publient ce qui suit sur les deux auteurs de l'attentat de Montreux :

« *Dionogorsky*, Nicolas, se dit aussi *Nikisti*, Paul, fils de Valerian et d'Alexandra Sedelzki, né le 14 juillet 1882, à Saratoff, Russe, tourneur sur fer, sans domicile fixe. »

« *Danilof*, Maxime, fils de Danilof et Mary Debenowsky, né le 14 mai 1888, à Tschernikow, Russe, horloger, sans domicile fixe. »

— Les groupes socialistes russes de Lausanne publient une note où ils déclarent n'avoir rien de commun avec les auteurs du crime de Montreux.

la fillette, le nègre ne partagea pas son enthousiasme.

Mais une grosse larme coula le long de son visage bronzé.

Mlle Zézette vit cette larme et, sautant de sa chaise, elle vint prendre la main du vieux.

— Zimbo ! voilà que tu pleures ! T'ai-je fait du chagrin ?

Le nègre eut un soupir et, d'une voix presque aussi douce que celle de l'enfant :

— Zézette ne m'aime plus et me préfère l'étranger au mauvais visage. Elle lui sourit, mais après le sourire viendront les larmes.

Attérée, la fillette regardait le nègre sans mot dire.

Celui-ci continua :

— L'étranger ne lui veut que du mal alors que Zimbo mourrait plutôt que de faire couler un seul de ses pleurs.

L'accent du vieux était si sincère, son expression si naïve que Zézette en fut renuée.

Elle lui serra la cou.

— Tu es mon grand ami, Zimbo, et je t'aime beaucoup. Je ne veux plus rien accepter de M. Blaisois. Je dirai à papa que cet homme est méchant.

— Non, Zézette, tu ne diras rien à M. Josselin ; tu dois me laisser le temps de connaître ses véritables intentions, tu dois...

L'arrivée de M. Josselin qui venait prendre sa fille pour l'accompagner dans une excursion au kral vivien, interrompit le dialogue.

Vers la fin de cette semaine, le vieux Cafre, entièrement rétabli, pénétra à l'improviste dans le cabinet de M. Jos-

### VALAIS

**Élection complémentaire.** — M. Cyrille Frossard, de Volleges, a été élu dimanche député au Grand Conseil par les électeurs du district d'Entremont, en remplacement de M. Pierre Frossard, de Volleges, décédé.

**Cours de droit.** — La réouverture de l'École de droit de Sion aura lieu le 21 octobre prochain. Les nouveaux élèves annoncés jusqu'ici pour le suivre sont au nombre de 5.

**Lord Roberts à Sierre.** — Lundi est arrivé à Sierre lord Roberts, field-marchal de l'armée anglaise. Il s'est rendu à Montana, où il fera un long séjour, à l'hôtel du Parc.

**Fièvre aphteuse.** — Le Conseil d'Etat portait un arrêté établissant le ban sur le bétail des communes de Zermatt et de Täsch et du hameau de Zenhau, sern (commune de Glis).

### GENÈVE

**Jurés à Genève.** — M. Jean Jaurès, député socialiste français et directeur de l'Humanité, qui vient de se convertir si bruyamment à l'antipatriotisme d'Hervé, fera deux conférences au Victoria-Hall de Genève, les lundi 28 et mardi 29 octobre prochain, à 8 1/2 h. du soir.

Jaurès se rendrait ensuite à Lausanne et à La Chaux-de-Fonds.

**L'affaire Dide-Micheli.** — C'est aujourd'hui jeudi, que le procès en diffamation intenté au Journal de Genève par M. Augusto Dide, ancien sénateur, rédacteur au Genevois, sera appelé devant le tribunal correctionnel de Saint-Julien-en-Genève.

M. Dide sera assisté, entre autres, de M. Desmons, vice-président du Sénat français, président du conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

**Assassinat.** — Le boulevard du Haï-naut, à Bruxelles, a été le théâtre, mardi après midi, d'un meurtre commis par un alcoolique.

Vers quatre heures et demie, un jeune apprenti, de seize à dix-huit ans, sortait d'une charcuterie un pistolet à la main.

A ce moment vint à passer un ex-sergent du régiment des chasseurs à pied, un alcoolique ivré, qui parcourut le jour et la nuit les établissements, offrant en vente des crayons, des boutons de manchettes, etc.

Grands et petits connaissent cet individu sous le sobriquet de « Brayon crayon ».

Le jeune homme, d'après la déclaration du meurtrier, aurait agacé celui-ci. Il l'aurait traité de son sobriquet et d'ivrogne, et lui aurait reproché d'avoir dissipé sa fortune. L'ivrogne se mit à la poursuite de sa victime, son canif ouvert, criant qu'il allait le tuer. Se voyant serré de près, le jeune homme se retourna brusquement. Au même moment, le meurtrier lui plongea son canif jusqu'au manche dans la poitrine, au-dessus du sein droit.

Le malheureux s'affaissa. Il était mort.

**En mer.** — Deux transatlantiques sont entrés en collision dimanche, dans le voisinage du détroit de Belle-Isle, situé entre le Labrador et l'île de Terre-Neuve. Les deux navires ont été assez sérieusement endommagés, surtout le premier, qui portait 150 passagers. Les deux navires sont rentrés à Québec par leurs propres moyens.

— Un navire a ramené mardi soir, à Seattle (Washington, Etats-Unis), 212 émigrants échappés du naufrage d'un navire américain qui s'était échoué le 9 août dernier. Les naufragés ont passé 81 jours sur une rive déserte et nue.

**Assassinat dans une église.** — A Alba (Italie), dans l'église de St-Etienne, un repris de justice a frappé de plusieurs coups de couteau une dame, qui est mourante. La foule voulait lyncher le meurtrier.

Quelques jours auparavant, il lui avait raconté l'horrible scène qui s'était déroulée chez les Blackbaern ; tout en confirmant les soupçons de l'honnête colon, l'histoire des coups de fouet n'avait fait qu'augmenter l'intérêt qu'il portait à la victime.

(A suivre.)

## BIBLIOGRAPHIE

**TESTAMENT.** — Genève, A. Jullien. — Lorsqu'un père peut laisser cent ou cinq cent mille francs à chacun de ses enfants, il n'est pas d'usage qu'il en informe le public.

Si l'héritage se borne à quelques sages conseils, c'est encore plus rare. Des parents peuvent, par prévoyance et par acquis de conscience, pour que leurs saluaires avis ne soient pas trop vite oubliés, les confier à un bon papier avec une chaleuruse dédicace pour chacune des chères créatures qu'ils peuvent être appelés à quitter d'un instant à l'autre.

Ce testament contient quelques réflexions destinées à guider dans la pratique de leur vie des enfants en chair et en os et s'il a été publié, c'est probablement avec l'idée que, ici et là, il pourra faire réfléchir quelques autres jeunes gens ou jeunes filles.

Le lecteur n'y cherchera pas un ouvrage philosophique ou littéraire, ni beaucoup d'idées nouvelles ; il n'y trouvera guère que des vérités banales. Mais ce sont des banalités qu'on ne peut trop répéter, car elles sont nécessaires à une existence bien ordonnée et nous sommes persuadés que chacun les lira avec fruit.

## Les millions de Zézette

Par CHARLES SOLO

En homme essentiellement pratique, il résolut de mettre à profit le désarroi qui régnait dans la ferme.

La cuisine où il se trouvait l'intéressait peu.

L'oreille tendue, prêt à se dérober à la moindre alerte, il explora les pièces latérales.

C'est ainsi qu'il arriva au cabinet de travail, dont le fermier avait laissé la porte ouverte.

D'un regard rapide, inquisiteur, il inspecta la pièce.

— Rien de particulier ! murmura-t-il, je crois que mes amis, les Blackbaern, se sont fourrés le doigt dans l'œil, et que mon nouveau patron est réellement ce qu'il paraît, un honnête imbécile !

Il allait se retirer quand il aperçut le diamant que M. Josselin avait laissé sur la table, croyant n'avoir à se méfier de personne.

— Ah ! Ah !... voilà qui me semble mieux ! s'efforça le bandit qui, sans plus de façons, s'empara du caillou.

Soudain, son œil étincela.

— Non ! vraiment ! je ne me trompe pas, c'est un diamant authentique. Mâtin !... qui aurait pensé découvrir pareille fortune en cette baraque !

Les doigts crochus du vicomte caressaient la précieuse pierre dans tous les

### VI

#### LE SECRET DE ZIMBO

Pendant plusieurs jours, Zimbo resta entre la vie et la mort.

D'énergiques cordiaux l'arrachèrent à son évanouissement, mais une fièvre violente se déclara.

Le vieux nègre se tordait sur son lit et retardait ainsi la cicatrisation des blessures laissées par le fouet de Jim Blackbaern.

Enfin la fièvre tomba, le vieillard retrouva toute la plénitude de ses facultés, ses premières paroles furent des remerciements pour M. Josselin.

Puis il eut un sourire excessivement doux pour Zézette qui s'obstinait à le veiller.

La vigoureuse constitution, la merveilleuse endurance qui caractérisait la race nègre ont bientôt le dessus. Zimbo entra en convalescence.

Quinze jours plus tard, il put se lever et, appuyé sur l'épaule de Zézette, se promener autour de la ferme.

Pendant toute sa convalescence, un homme s'était particulièrement distingué par l'empressement qu'il mettait à s'enquérir de ses nouvelles.

C'était le vicomte du Blaisois.



# Nouvelles de la dernière heure

## Chambres fédérales

Conseil national. (Présidence de M. Decoppet, président.)

Berne, 26 septembre.

Le Conseil vote sans opposition la réduction de 100,000 fr. à 30,000 fr. de la caution à fournir par le Caissier d'Etat de la Confédération.

A la suite de la démission de MM. Speiser et Schmid (Lucerne), le Conseil nomme MM. de Planta et Schöbinger membres de la commission des finances.

On vote un crédit de 606,400 fr. pour l'achat de l'Hôtel national à Berne; l'acquisition, pour le prix de 19,000 fr., d'un immeuble en vue de l'agrandissement des casernes d'Aarau, est ratifiée. Et l'on passe à la suite des débats sur la Législation des Arts et Métiers.

M. Pellissier parle dans le sens de la majorité de la commission.

Le Conseil adopte finalement, par 51 voix contre 49, les propositions de la majorité concernant la législation sur les arts et métiers.

Séance de relevée à 4 1/2 h.

Conseil des Etats. (Présidence de M. Wirz, président.)

Berne, 26 septembre.

Ouverture : 8 1/2 heures.

RECOURS DES CHEMINS DE FER OBERLANDAIS. — M. Lachenal, président de la commission, rapporte.

La Compagnie des chemins de fer de l'Oberland n'admet pas l'interprétation que le Conseil fédéral donne à l'expression « produit net ». Elle estime que le produit net d'une entreprise de chemin de fer doit être calculé sur la base de tout le capital d'établissement, tandis que le Conseil fédéral n'envisage que le dividende servi au capital-actif.

La commission partage l'opinion du Conseil fédéral. Le « produit net » doit être entendu dans le sens du produit de l'entreprise, c'est-à-dire du rendement du capital-actif.

De la décade l'obligation pour les Chemins de fer oberlandais de réduire leurs taxes, puisque le dividende distribué à ses actionnaires a dépassé, pendant trois années consécutives, le 6 %.

La commission propose, en conséquence, d'accepter l'arrêt fédéral in globo, conformément à la décision du Conseil national.

M. Morgenthaler propose de renvoyer cette affaire jusqu'après la liquidation du postulat Muri.

M. Zemp dit que la question est mûre. Le Conseil fédéral n'a aucune raison de renoncer à son interprétation. Après la réduction des taxes, le produit net de l'entreprise dépassera encore le 6 %. Le renvoi n'aurait pas d'autre résultat que de permettre aux chemins de fer oberlandais de percevoir encore un an leurs fructueuses taxes.

M. Usteri : La décision à prendre est importante, parce qu'elle s'appliquera à tous les chemins de fer secondaires.

Le Conseil adopte à l'unanimité des 37 voix le nouveau texte proposé par la commission pour l'art constitutionnel 24bis relatif aux forces hydrauliques.

La session sera close demain.

## SOCIÉTÉS

C. A. S. Course au Rubly. — La liste des participants dépose au Café Suisse.

Prière de s'inscrire d'ici à vendredi soir, 7 heures, en indiquant si on partira par le train de 2 h. 55 ou par celui de 6 h. 44.

Evénement de la soirée. Propositions éventuelles. Soirée familiale (foto).

L'Espérance de l'Age. — Assemblée générale ordinaire jeudi, 26 septembre, à 8 h. du soir, à la grande salle des Tanneurs.

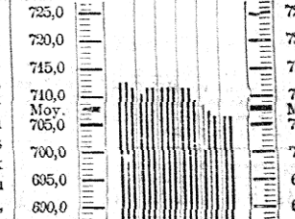
Tractanda : Procs-verbal. Démissions et exclusions de membres. Rapport sur la situation de la paroisse. Réception ordinaire. Local : Brasserie Peier, 1er étage.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 26 septembre 1907

BAROMÈTRE

Sept. 21 22 23 24 25 26 Sept.



TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale

Zurich, 26 septembre, midi.

Ciel va rester nuageux. Temps doux, avec petites pluies locales.

D. PLANCHEREL, gérant.

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Léopold BOURGNECHT pharmacien

aura lieu samedi 28 septembre, à 8 h. 1/2, en l'église Saint-Nicolas.

R. I. P.

## Dans les mines du Transvaal

Johannesbourg (Transvaal), 26 sep.

Une émeute a éclaté hier soir mercredi entre les coolies (ouvriers) du Witwatersrand à la suite d'une décision en vertu de laquelle les hommes rapatriés doivent rendre le temps perdu en s'absentant sans permission. La police a chargé les émeutiers. Une quinzaine d'entre eux ont été blessés.

## Tremblement de terre dans l'Amérique centrale

Guatemala, 26 septembre.

Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans la nuit du 22 et dans la journée de mardi. Un grand nombre de maisons et plusieurs églises ont été endommagées.

## SUISSE

### La visite de M. Tittoni

Berne, 26 septembre.

M. Tittoni, ministre des affaires étrangères d'Italie, est arrivé à Berne, ce matin, à 9 h. 20, par l'express de Bâle, auquel son wagon-salon avait été attaché à Olten. M. Tittoni était accompagné d'un de ses secrétaires.

Il a été reçu à la gare par le ministre d'Italie à Berne, marquis Cusani-Confalonieri, et tout le personnel de la légation, et par M. Paul Dinichert, secrétaire-adjoint du Département politique fédéral. M. Tittoni s'est rendu de suite au Bernerhof, où il est descendu. Il s'est rendu à 10 1/2 h. auprès du président de la Confédération, M. Müller.

Rome, 26 septembre.

Commentant le voyage de M. Tittoni à Berne, la Tribuna (organe officieux) dit que ce voyage n'a pas d'autre but direct que celui de rendre visite au Conseil fédéral suisse. Mais l'opportunité de ce voyage ne peut échapper à personne, soit à cause de l'importance des rapports généraux entre les deux pays limitrophes, soit à cause de la réglementation sur l'émigration temporaire des Italiens en Suisse, soit à cause de différentes questions d'une autre nature. Il est donc facile de comprendre qu'un échange de vues personnel et direct du ministre italien avec le Conseil fédéral doive être favorable à la solution de ces questions.

Lugano, 26 septembre.

D'après les journaux italiens, l'objet des conférences entre le ministre Tittoni et le Conseil fédéral suisse sera la question du percement du Splügen.

## Congrès des philologues

Bâle, 26 septembre.

A l'occasion de la réunion du congrès international des philologues, la Société allemande pour l'étude de la Palestine a tenu hier mercredi son assemblée générale, suivie d'une soirée très fréquentée aussi bien par les congressistes que par de nombreux habitants de Bâle, surtout des dames. Le professeur Kautsche, de Halle, a donné un aperçu sur l'histoire de la Société; le professeur Furrer, de Zurich, a fait une conférence sur l'utilité de l'étude de la Palestine pour l'intelligence de la Bible et plusieurs autres communications intéressantes ont été faites par d'autres orateurs.

## La pêche dans le canton de Berne

Berne, 26 septembre.

Après avoir obtenu le consentement du Département fédéral de l'Intérieur, le Conseil exécutif du canton de Berne vient de décider la prolongation de la période pendant laquelle la pêche à la truite est interdite, en fixant cette époque du 1er octobre au 31 janvier (jusqu'ici cette interdiction comprenait, conformément à la loi fédérale de 1888, les mois d'octobre, novembre et décembre). Cette excellente mesure destinée à aider au repeuplement des rivières sera sans doute bien accueillie par tous ceux qui s'occupent de la protection du poisson dans les cours d'eau publics, notamment par les sociétés de pêche et de pisciculture du canton.

En outre, la publication officielle fait remarquer que toute espèce de pêche dans les endroits désignés par des bouées ou poteaux indicateurs à l'embouchure de rivières ou dans le voisinage d'échelles à poisson est interdite de tout temps. Enfin il est défendu de procéder pendant la période du 1er octobre jusqu'au 31 mars au nettoyage du lit de rivières à truites.

Pour répondre aux multiples interrogations qui nous sont posées, nous faisons savoir que, d'après une communication qu'à bien voulu nous faire le Conseil de paroisse de Neuchâtel pour la nouvelle église catholique de Neuchâtel, est fixé au 22-25 octobre 1907.

3626-1538

niste, écrit de Londres au Giornale d'Italia une nouvelle lettre sur la dernière Encyclopédie. Le Père Tyrrel dit qu'une partie de l'argumentation de l'Encyclopédie ne semble pas être l'expression de la pensée de Pie X, en raison de l'interprétation qui y est faite du modernisme.

Le Père Tyrrel ajoute que le Pape, ayant identifié le catholicisme avec son interprétation scolastique, ne peut que condamner le modernisme dans toutes ses parties et ne saurait montrer de la patience à l'égard des modernistes. Il termine en disant que les mesures de répression prévues par l'Encyclopédie supprimeront momentanément le mouvement moderniste, mais il croit qu'il reparaitra.

## Lancement d'un navire français

Saint-Nazaire, 26 septembre.

Le paquebot Charles-Roux, dont le lancement avait échoué il y a quelques jours, a pu être mis à l'eau hier mercredi.

## Toujours les sous-marins

Chebourg, 26 septembre.

Le sous-marin Narval a touché la chaîne d'amarrage de la batterie flottante de l'Imprenable, sur rade, et a subi de sérieuses avaries.

## Les partis en Portugal

Lisbonne, 26 septembre.

M. Luciano Castro, chef des progressistes (libéraux), a déclaré que le parti progressiste était disposé à faire cesser la dictature de Franco, une fois pour toutes, en revisant la Constitution du royaume, avec le concours de tous les éléments libéraux.

## Le roi d'Espagne à sa résidence d'été

Madrid, 26 septembre.

Le roi Alphonse XIII est arrivé à La Granja (province de Ségovie).

## Orages en Espagne

Madrid, 26 septembre.

Les journaux signalent de nouveaux orages en Andalousie. Les communications télégraphiques sont interrompues.

## Pour les sinistrés de Malaga

Madrid, 26 septembre.

Le conseil des ministres a décidé d'organiser des secours et d'ouvrir une souscription publique en faveur des sinistrés de Malaga (inondation); des travaux seront entrepris afin de remédier à la misère de la classe ouvrière.

## Autour d'un assassinat

Łodz (Pologne), 26 septembre.

Le gouverneur général a condamné cinq employés de la fabrique Silbertein à des amendes s'élevant jusqu'à trois mille roubles, parce qu'ils avaient appris le danger qui menaçait le propriétaire de la fabrique deux heures avant l'assassinat sans avertir la police. L'enquête a été faite et le jugement a été rendu en conformité de la loi sur les compétences du gouverneur général pendant l'état de guerre.

## Mis en liberté

Essen, 26 septembre.

La cour d'assises d'Essen a absous l'employé de bureau Alfred Land, accusé du meurtre de l'institutrice anglaise miss Madeleine Lake (voir plus haut : Etranger) et a mis les frais à la charge de la caisse de l'Etat. L'accusé a été rendu immédiatement à la liberté.

## Cinq personnes tuées par la foudre

Ait-Sefra (Algérie), 26 septembre.

Un orage d'une extrême violence s'est abattu sur la contrée. La foudre a causé différents accidents, entre autres dans une boulangerie, où elle a tué cinq personnes.

## Attentat en Tunisie

Sousse (Tunisie), 26 septembre.

Mardi soir, malgré un orage violent, le médecin-major de tirailleurs Prevet était sorti du camp lorsqu'il fut assailli à coups de matraque par un indigène et laissé pour mort. Mais le capuchon levé du manteau amortit heureusement les coups et l'attentat n'a pas eu de suites mortelles.

## Le crime de Monte-Carlo

Monte-Carlo, 26 septembre.

Les époux Gold ont été photographiés hier mercredi par le service anthropométrique et la sûreté publique. Un fait important a jeté un nouveau jour sur l'affaire. Vere Gold, entré dans la voie des aveux, a adressé au juge un mémoire d'où il ressort que le crime a été prémédité et arrêté entre lui et sa femme et que celle-ci en a été l'auteur principal. Le juge a procédé à un nouvel interrogatoire.

## France

M. de la Ferronnays, député de la Loire-Inférieure, est pieusement décédé hier mercredi, au château de Saint-Mars-la-Jaille.

M. le marquis de la Ferronnays était né à Paris, en 1842, d'une des plus anciennes familles bretonnes qui a donné à l'Eglise et à la France de vaillants soldats.

Après de brillantes études, il sortit de Saint-Cyr, en 1865, avec le grade de sous-lieutenant de cavalerie.

Envoyé à Rome en 1867, il y combattit pour la papauté et, en 1870-71, se distingua pour la France dans de brillants combats. Capitaine, il fut, en 1875, envoyé à Londres comme attaché d'ambassade.

Collaborateur dévoué de M. de Mun dans l'œuvre des cercles d'ouvriers pour la région de l'Ouest, le capitaine de La Ferronnays quitta l'armée en 1882, écarté par les mesures sélectives d'alors.

En 1885, la circonscription d'Ancenis l'envoya siéger à la Chambre.

Dans la série des promotions et mutations militaires publiées hier au Journal officiel, on relève le remplacement dans son grade et son emploi du commandant Alfred Dreyfus, qui est admis à la retraite.

## Belgique

Nous lisons dans les Temps :

On s'occupe beaucoup en ce moment d'une étrange histoire de mine hantée qui impressionne fortement les mineurs du pays de Liège. Dans la nuit de samedi dernier, vers 1 h. du matin, un houilleur du nom de Nicolas Henri était occupé, avec un de ses compagnons, à décharger des pièces de bois dans une galerie de la mine d'Abooz. Tout à coup, ils aperçurent à quelques pas devant eux une petite femme blanche d'environ un mètre vingt de haut. Nicolas Henri leva sa lampe pour mieux la considérer, mais les lampes s'éteignirent et les deux mineurs prirent la fuite.

La nuit suivante, Nicolas Henri redescendit dans la mine, au même endroit, avec un autre compagnon de travail. Vers 1 h. du matin, la dame blanche leur apparut une seconde fois et leurs lampes s'éteignirent. Pris de peur, les ouvriers se firent remonter et exigèrent leurs livrets, refusant de travailler plus longtemps dans une mine hantée. On a cherché en vain jusqu'ici l'explication de ce phénomène qui a été observé par trois houilleurs.

## Dépêches

### Les affaires du Maroc

Casablanca, 26 septembre.

Le général Drude se préoccupe de l'approche de la mehalla envoyée par Moulay Hafid et, incertain s'il doit la considérer comme amie ou comme ennemie, prend des précautions. La moitié des soldats sont occupés à creuser au sommet de la première crête qui se trouve à 15,000 mètres de camp des tranchées très profondes qui permettront de défendre les lignes françaises à longue portée.

### Gibraltar, 26 septembre.

Huit dames françaises se rendant au Maroc, sous la direction de Mme Fortoul, pour y soigner les malades et les blessés, sont arrivées à Gibraltar hier mercredi après midi. Quatre autres dames les rejoindront aujourd'hui jeudi, puis toutes s'embarqueront à bord du transport Mytho pour Casablanca.

### L'assemblée de la Société de Gôres

(De notre correspondant spécial)

Paderborn (Westphalie), 26 septembre. L'assemblée générale de la Gôres-Gesellschaft, qui a lieu ces jours, à Paderborn, sous la présidence de M. le baron de Hertling, est très fréquentée. Le diocèse Paderborn seul a fourni 500 nouvelles adhésions. De nombreux et intéressants travaux ont été présentés dans les différentes sections, dont l'un, entre autres, par M. Grimme, professeur de langues et littératures sémitiques à l'Université de Fribourg.

Sont présents, de Fribourg : MM. les professeurs Büchi, Grimme, Hauptmann, Kirsch, Overbeck, Schnürer et Speiser.

La nouvelle section de philologie et d'archéologie orientale a été présidée par Mgr Kirsch, professeur de patrologie et d'archéologie chrétienne à l'Université de Fribourg.

L'assemblée a émis un vœu tendant à la fondation d'un Institut archéologique à Jérusalem, à l'instar de l'Institut historique de la société, existant à Rome.

### Nouvelle lettre du P. Tyrrel

Rome, 26 septembre.

(Sp.). — Le Père Tyrrel, moder-

vait apporter à MM. les curés des paroisses.

Mlle Reymond a présenté le rapport cantonal pour l'exercice 1906-1907; elle y a intercalé d'intéressants détails sur la vie de l'œuvre dans les différents districts.

Mlle Göttofrey, d'Estavayer, dont le superbe rapport a suscité l'intérêt général, nous dit que le district de la Broye est un modèle d'organisation; presque toutes les communes importantes sont pourvues de correspondantes vigilantes et dévouées.

Mlle Forney, de Romont, a indiqué ce qui s'est fait à Romont et dans la Glâne. Ce district compte 65 associées.

Mme de Montnach a montré quels services les autres œuvres féminines du canton peuvent rendre à l'Association de la Protection de la jeune fille et en attendre d'elle.

Mlle Anna de Weck, secrétaire internationale, a expliqué de quelle manière l'Œuvre de la Protection entendait à l'avenir récompenser les serviteurs fidèles. Une vraie fête de promotions sera organisée chaque année pour la distribution des diplômes, broches, croix, auxquels auront droit tous ceux qui demeurent au service de la même famille pendant 5, 10 et 25 ans.

Mlle Clément, secrétaire nationale suisse, a donné des renseignements très complets sur la Maison pour le relèvement moral des jeunes filles qui s'ouvrira prochainement à Bellaux. Cette institution si nécessaire manquera à notre pays; elle rendra d'inappréciables services dans tant de cas douloureux où les moyens ordinaires de protection sont impuissants.

Mlle Gremaud, inspectrice scolaire, est venue ensuite, dans un travail très développé, expliquer le but du nouveau Frauenbund, institué par le Volksverein suisse.

Cette ligue des femmes catholiques pourra rendre une foule de services à l'Œuvre de la Protection et activer sa propagande.

Mgr Esseiva, à son tour, a tracé à grands traits ce que le Frauenbund se propose de réaliser dans le canton de Fribourg; la Société de la Protection de la jeune fille, avec sa méthode éprouvée, ses cadres et son expérience lui sera d'un précieux concours.

Diverses décisions relatives à la propagande, aux comités de district, au recrutement des correspondantes isolées, à l'union des œuvres, ont été prises en principe et renvoyées à l'étude du comité cantonal.

Après la séance, un thé a été offert aux participants; cette réunion familière a eu le plus grand charme.

Bien plus que dans les assemblées à grand fracas, la bonne besogne utile et pratique se fait dans les séances sérieuses, comme celle dont nous venons de résumer les travaux.

## Pont de Pérolles.

— Dimanche 29 septembre courant aura lieu au Mourat, dès 3 h. de l'après-midi, une assemblée des délégués des communes intéressées à la construction du pont de Pérolles et d'un chemin de fer sur la rive droite de la Sarine.

Après la séance, M. le capitaine de Diesbach donnera une conférence sur la nouvelle organisation militaire.

## Chronique bulloise.

— On nous écrit, en date d'hier mercredi :

Bulle a pu enregistrer aujourd'hui une troisième bonne journée de foire, agrémente par un beau soleil d'automne.

Les nombreux visiteurs du marché-exposition et les marchands déjà servis ont été remplacés par les Israélites, dont l'entrée en scène sur le champ de foire, ce matin, a été marquée par une recrudescence des affaires. Les prix se maintiennent élevés.

Bientôt, les quais d'embarquement de la gare se peuplent de bétail, qui prend place dans les longues files de wagons, portant les adresses de Lausanne, Chavornay, Yverdon, Laufen, Bâle, Mulhouse, Colmar et Berlin. Ça et là, des paysans, appuyés contre un mur ou une paroi de wagon, signent une garantie au verso d'un certificat de santé.

Pendant la journée d'aujourd'hui, le Bulle-Romont a expédié 807 têtes par 106 wagons.

Vers quatre heures, quelques rares pièces de bétail occupaient encore le champ de foire, bientôt abandonné.

La police a mis la main, dans la matinée, sur deux individus aux allures louches, que des paysans avisés avaient remarqués et fait arrêter au bon moment. L'un d'eux était porteur d'une paire de ciseaux. On se rappelle que, l'année dernière, à pareille foire, on avait volé, à un paysan de Vuadens, un portefeuille contenant quinze cents francs; la poche intérieure de son habit avait été coupée au moyen d'un instrument tranchant.

## Calendrier

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

### SS. COME et DAMIEN, frères, martyrs

Par ordre de Lysias, gouverneur de Cilicie, ils furent enchaînés et jetés à la mer; mais la mer rompit leurs chaînes et les reporta sur le rivage. Le gouverneur les fit alors précipiter dans le feu, mais les flammes s'écartèrent. Ils eurent enfin la tête tranchée (303).

Après la prière, la série des tractanda a été ouverte par un discours remarquable de M. l'abbé Bovet, qui a précisé le but de l'institution et son rôle dans le canton. Il a remercié nos autorités de leur appui et de leur bienveillance; il a montré enfin quel concours, dans tant de circonstances délicates, l'œuvre pou-

## A la montagne

Un accident au-dessus de Loèche

A Varen, district de Loèche, un berger était parti à la recherche d'un mouton qui s'était égaré dans l'alpage où il est vivait. Au cours de ses recherches, le jeune homme, à la suite d'un faux pas, a fait une effroyable chute dans une crevasse de rocher. On l'a retrouvé, le lendemain, dormant encore signe de vie; mais on désespère de le sauver.

## FRIBOURG

### Réunion cantonale annuelle

DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE INTERNATIONALE

de la Protection de la jeune fille

Chaque année le comité cantonal friburgeois de l'Association catholique de la Protection de la jeune fille organise une séance spéciale dans laquelle il étudie les moyens de faire rayonner davantage sa propagande et son action.

Cette réunion a eu lieu mardi au Home, 250, rue de Morat.

Elle était présidée par M. le Dr Bovet, professeur au Séminaire, directeur ecclésiastique du comité, qui était assisté au bureau par Mesdames Ignace de Weck, présidente cantonale, et Louise de Reynold, présidente nationale suisse. Le Haut Conseil d'Etat y était représenté par M. Ody, directeur de la Police, et le conseil communal par M. Romain de Weck. Mgr Esseiva, Révérendissime Prévôt, président cantonal de l'Association populaire catholique suisse, MM. les chanoines Conus, Brasey et Bossens l'honorèrent également de leur présence, ainsi que M. de Montnach, vice-président central romand de l'Association catholique populaire suisse. On remarquait en outre dans l'assistance Mesdames les inspectrices scolaires et plusieurs personnes appartenant à l'enseignement, ainsi que des représentants de la plupart des œuvres féminines de notre ville.

Après la prière, la série des tractanda a été ouverte par un discours remarquable de M. l'abbé Bovet, qui a précisé le but de l'institution et son rôle dans le canton. Il a remercié nos autorités de leur appui et de leur bienveillance; il a montré enfin quel concours, dans tant de circonstances délicates, l'œuvre pou-



# D<sup>r</sup> COMTE

de retour

Spécialité : Maladies des enfants.

## On demande une JEUNE FILLE

robuste, honnête et brave, âgée de 18-20 ans, pour les soins de tous les travaux du ménage. Connaissance des raccommodages et repassage désirée. Bonne occasion d'apprendre la cuisine ainsi que la langue allemande. Gage dès le commencement. Bons soins familiaux assurés. Entrée commencement octobre. Offres sous A 4914 Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne.

## On demande une jeune fille

pour aider à la cuisine. Occasion d'apprendre le métier de cuisinière et la langue allemande. H 4926 Lz 3772

Ryner, freres, Pension Emmenbrücke, p. Lucerne.

## Une fille

17 ans, forte et robuste, désire place dans famille. S'adresser à M<sup>me</sup> Parro, rue des Bouchers, 53, Fribourg.

## UN JEUNE HOMME

demande p<sup>r</sup> de suite chambre meublée. Prix modérés. Offres sous H 3978 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg.

## JEUNE HOMME

actif, connaissant les deux langues, trouve de suite engagement stable, comme manoeuvre. Adresser les offres sous chiffres H 3985 F, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg. 3780

## A LOUER

aux Charmettes : 1<sup>er</sup> un appartement de 5 chambres, chambre de bains, gaz & électricité ; 2<sup>o</sup> deux appartements de 2 chambres. Prix avantageux. S'adresser à M<sup>me</sup> Ryser & Thalman, bureau d'assurances, à Fribourg. 3781

## Une maison de gros de

## mande un employé

connaissant à fond les achats de bois ronds et autres. Adresser les offres sous chiffres Q 4174 G, à Haasenstein et Vogler, St-Gall. 3545

## Transports funèbres

POUR TOUS PAYS Cercueils simples, riches doublés plomb. S'adresser à

## César WINKLER

rue des Alpes, 21 FRIBOURG représentant de la maison

## Th. HESSENMULLER

de Lausanne.

## Institutrice-gouvernante

catholique, sachant anglais, est demandée pour famille italienne. 2 enfants. S'adresser : « La Diligente », à Vevey. H 6338 M 3757

## Maladies des yeux

Le Dr Verrey, médecin oculiste, à Lausanne, reçoit à Fribourg, 87, rue de Lausanne, le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedis de chaque mois, de 8 à 11 h. du matin.

## INSTITUT MERKUR

HORW, près Lucerne pour jeunes gens qui doivent apprendre à fond et rapidement l'allemand, l'anglais, l'italien et les branches commerciales. Pour programmes, s'adresser à la Direction. 2877

## Aux bégues.

Un nouveau cours pour la guérison du bégaiement commencera sous peu. Durée : trois semaines. Pour renseignements, s'adresser : Dr A. Wyss, 26, rue de Candolle, Genève.

## Aux sourds.

Un nouveau cours de rééducation auditive par la méthode auro visuelle du Dr A. Wyss, commencera prochainement. Durée : six semaines. Pour renseignements, s'adresser : Dr A. Wyss, 26, rue de Candolle, Genève. 3089

# ÉCOLE DE COMMERCE WIDEMANN, BALE

Fondée en 1876 Kohlenberg, 13

Directeur : René WIDEMANN, D<sup>r</sup> en droit. Langue allemande et branches commerciales ; cours semestriels. Entrée 16 octobre. Prospectus. H 36 Q 263

## OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL

Bureau de placement officiel et gratuit FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 11

Ouvert : le matin, de 8 h. à midi 1/2 ; le soir, de 8 à 6 h. Les demandes de travail ne sont pas reçues le samedi après midi.

On demande : 2 charretiers (3 pour Noë), 3 charrons (1 pour le canton de Vaud), 1 charpentier (premier), 1 coiffeur, 1 cordonnier, 5 domestiques de campagne, 2 domestiques de maison, 2 domestiques de campagne (2 pour Noë), 1 fromager, 1 garde-malade, 3 garçons de peine, 1 garçon d'office, 3 magasiniers, 8 manoeuvres, 2 peintres, 1 porteur de pain, 1 sellier, 1 typographe, 2 valets de chambre, 1 vacher (2 pour Noë).

Demandent place : 1 appareilleur, 2 boulangers, 1 casse-rouler, 1 coiffeur, 3 commis aux écritures, 2 cochers, 1 cordonnier, 2 charretiers (1 pour Noë), 2 domestiques de maison, 3 domestiques de campagne (2 pour Noë), 1 fromager, 1 garde-malade, 3 garçons de peine, 1 garçon d'office, 3 magasiniers, 8 manoeuvres, 2 peintres, 1 porteur de pain, 1 sellier, 1 typographe, 2 valets de chambre, 1 vacher (2 pour Noë).

Liste de l'Office central des apprentissages

On demande des apprentis : 1 boulanger, 1 confiseur, 1 coiffeur, 2 maréchaux, 1 menuisier, 1 peintre, 1 serrurier. Apprentis demandant place : 1 commerçant, 1 menuisier, 1 sellier.

## A VENDRE

pour cause de décès, sous de favorables conditions

## un hôtel

bon, 1<sup>er</sup> rang, avec beau café-restaurant, le tout complètement meublé, situé dans la rue la plus commerciale de Fribourg. Belle clientèle. — S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Fribourg, sous chiffres H 3975 F. 3763

## Mises de bétail et de chédail

Les soussignés vendront en mises publiques, le lundi 30 septembre, à 9 h. du matin, à la ferme de M<sup>me</sup> Vve Pace, à Ecvillens : 2 chars, 2 herbes, caisse à purin, 2 tréneaux, 3 brouettes, fourches, râtaux, colliers de vaches et de chevaux, chaînes à brouter, clochettes.

Mobilier : 2 lits complets, 1 commode, canapé, armoire, garde-robes, pendule, tableaux, glaces, batterie de cuisine, ainsi que nombre d'objets trop longs à détailler.

A 2 h. après midi, devant l'auberge de Posieux, on mettra le bétail : 5 vaches portantes, 10,000 pieds foin et regain, environ 200 quintaux de paille, 1 champ de pommes de terre, betterave, choux, haricots, environ 20 poses de repais à brouter ; le tout à distraire. H 3943 F 3742 1603

Termes de paiement pour le bétail. Les exposants : Page, Joseph, à Posieux. Clément, Joseph, à Fribourg.

## AVIS AUX COMMERCANTS et INDUSTRIELS de la SUISSE

SI VOUS DESIREZ VENDRE DE SUITE DE SUITE Industries

Fonds de Commerce. — Usines, Propriétés Industrielles TROUVER COMMANDITAIRES ASSOCIÉS. PRÊTEURS

adressez-vous au L'AVENIR COMMERCIAL DIRECTEUR 102, rue de Maubeuge, PARIS (Téléphone 432.22)

Maison fondée en 1886, spécialement recommandée pour prompt solution de toute affaire. Relations avec nombreux acquéreurs et capitalistes demandant placements en Suisse. (Enseignements gratuits.) H 4133 X 3770

## AVIS IMPORTANT

J'ai l'avantage d'aviser mon honorable clientèle qu'à partir du 25 juillet, j'ai remis ma fabrique, ainsi que ma clientèle de la Suisse française à M. GINGINS, fabricant de draps, à Payerne, que je puis vous recommander comme fabrication très soignée. Fribourg, le 20 août 1907.

J. REINHARDT. Se référant aux lignes ci-dessus, le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant sa fabrication, tels que : filage de laine, fabrication de mi laine, cheviot, Bukskin, etc., etc. Travail prompt et soigné. Echange de laine de moutons, contre marchandises terminées. Payerne, le 20 août 1907.

J. GINGINS. Succursale à Romont, ouverte tous les jours, mais s'y présenter de préférence le mardi. Morat : Tous les mercredis, vis-à-vis de la poste ; Fribourg : Jours de marchés et foires : Café du Gothard, Pont-Mur (dès le 7 septembre). Echange contre laine. H 3187 F 3284-1531

Se recommande, J. GINGINS.

## A VENDRE

un centre du village de Broc, pour cause d'accident, un grand et beau bâtiment, servant de laiterie ; installation moderne, lumière et force électrique, vente assurée, nombreuse et bonne clientèle.

La maison, complètement neuve, est pourvue de plusieurs appartements, téléphone, eau, cave, grange, porcherie, buanderie, glacière, bûcher et grand jardin, le tout admirablement situé, aux abords de la route cantonale. Affaire exceptionnelle. Entrée à volonté. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Joseph Suda, propriétaire. H 1265 H 3769

## H. Hintermeister, Ter Linden & Co., suc.

## LAVAGE CHIMIQUE & TEINTORERIE

de vêtements pour Dames et Messieurs, étoffes de meubles, tapis, couvertures de lits, plumes, gants, rideaux, etc. Exécution irréprochable. — Prix avantageux. PROMPTE LIVRAISON TÉLÉPHONE Représenté par M<sup>me</sup> Schaffenberg, Boulevard de Pérolles, 13, Fribourg.

## A LOUER

dans la maison N° 30, rue de Lausanne, un vaste appartement au 2<sup>e</sup> étage. Situation splendide. Entrée immédiate. S'adresser à M. Hartmann, notaire, à Fribourg. 1216

## Académie des Sciences Commerciales

rue de la Poste, 68, BERNE.

## Raisins du Valais

1<sup>er</sup> choix, à 60 cent. le kg. Alfred Dondinaux Charraz (Valais).

## Magasin à louer

pour de suite, au haut de la rue de Lausanne, côté droit. S'adresser par écrit sous chiffres H 3907 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 3673

## A REMETTRE

à la rue de Romont, un appartement de 5 chambres et dépendances. Prix : 700 fr. On accepterait éventuellement l'échange avec appartement de 2-3 chambres. S'adresser à M<sup>me</sup> Ryser & Thalman, bureau d'assurances, Fribourg. 3778

## Foin et regain A VENDRE

On offre à vendre 19,000 pieds en foin et regain de première qualité, à consumer sur place, rentrés dans de bonnes conditions, soit un tas de 30 pieds de longueur sur 16 pieds de hauteur. S'adresser à Auguste Savary, à Semsales. 3774-1615

## Bon marché!

raisins blancs et rouges et pêches, marchandise de table de 1<sup>re</sup> qualité, en caissettes d'environ 5 kg., 1 fr. 95 ; 3 caissettes ensemble 5 fr. 25, le tout franco dans toute la Suisse par la poste.

Bons raisins de vigne rouges, frais, 50 kg., 12 fr. 50 ; 100 kg., 24 fr. franco, gare Bellinzona. Turina-Meier, Bellinzona.

## Fille de magasin

connaissant les deux langues et le service de charcuterie est demandée. Entrée immédiate. Hon gage. Adresser les offres sous chiffres H 3944 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 3763

## Chaussures Wilh. Gräb

Zurich 4 Trittlgasse 4

Marchandise garantie et solide Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco entre autre, articles recommandés : Souliers forts p. ouvriers 7.50 Bottines à lacer, pour hommes, très fortes, 9.40 Bottines à lacer, pour hommes, 8.50 Pantoufles pour dames, 2. — Bottines à lacer, très fortes, pour dames, 6.40 Bottines élégantes, avec 7.50 bottines à lacer, p. dames Souliers pour fillettes et 1.20 garçons No. 26 à 29 5.20 Envoi contre remboursement Echange franco Maison de toute confiance, fondée en 1850.

## A LOUER

dans la maison N° 30, rue de Lausanne, un vaste appartement au 2<sup>e</sup> étage. Situation splendide. Entrée immédiate. S'adresser à M. Hartmann, notaire, à Fribourg. 1216

## Hausse générale des prix du chocolat

Ensuite d'une hausse considérable du prix des matières premières et particulièrement du cacao brut, l'Union libre des Fabricants Suisses de Chocolat s'est vue dans la nécessité, déjà le 24 août dernier, d'augmenter d'une manière générale les prix de fabrication. Elle a, en conséquence, conclu avec les différents organismes du commerce en détail une entente aux termes de laquelle les prix de vente au détail

## du chocolat et du cacao

subiront aussi une augmentation correspondante. Les nouveaux prix pour le commerce au détail seront appliqués partout à partir du

## Mardi 1<sup>er</sup> octobre 1907

au plus tard. Cette entente a, en Suisse, un caractère obligatoire pour tous les débiteurs de chocolat et de cacao, pour ceux qui n'appartiennent pas aux organisations soussignées aussi bien que pour ceux qui en font partie. Dès le jour indiqué, personne ne devra plus vendre au anciens prix ; en revanche, tout débiteur reste libre naturellement de tarifier sa marchandise selon les nouveaux prix déjà avant cette époque.

Société Suisse des Confiseurs-Pâtisseries. Société des Epiciers Suisses. Association générale Suisse des Boulangers et Confiseurs. Société anonyme "Mercure". Maison Suisse de Chocolats et Denrées Coloniales.

## Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

## BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE

Vient de paraître : CATALOGUE COMPLET Plus de 3000 volumes divisés en 8 séries

- A. — Religion. — Education.
- B. — Histoire. — Guerre et marine. — Voyages.
- C. — Hagiographie.
- D. — Biographies.
- E. — Littérature. — Correspondance. — Poésie.
- F. — Romans.
- G. — Bibliothèques bleue, rose, etc. pour enfants.
- H. — Romans illustrés. — Publications périodiques.

Un an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. 50 ; 3 mois, 2 fr. 50 ; 1 mois, 1 fr. Cet abonnement donne droit à 3 volumes pour la ville et 5 pour la campagne. Ces volumes peuvent être échangés les mercredi et samedi de chaque semaine.

Les personnes qui, ne voulant pas s'abonner, désirent cependant profiter de la Bibliothèque, peuvent obtenir des ouvrages pour 10 cent. par volume et par semaine.

Pour les envois à la campagne et dans toute la Suisse, les abonnements postaux peuvent être utilisés. Ils coûtent, frais d'emballage et de port compris, 20 cent. aller et retour. Chaque envoi peut contenir de 4 à 5 volumes.

Pour recevoir le catalogue complet, prière d'envoyer 60 centimes en timbres-poste, à la Bibliothèque circulante de l'Imprimerie Saint-Paul AVENUE DE PÉROLLES, FRIBOURG (SUISSE)

## Société suisse pour l'assurance du mobilier

## INVITATION

Le soussigné, en vertu du mandat qui lui a été confié par le Conseil d'administration de la Société suisse pour l'assurance du mobilier, invite les sociétaires domiciliés dans le IX<sup>e</sup> arrondissement électoral, comprenant les cantons de Fribourg, Genève, Vaud et Valais, à assister à l'assemblée électorale convoquée pour le vendredi 27 septembre 1907, à 2 h. de l'après-midi, à la Brasserie Péter, 1<sup>er</sup> étage, à Fribourg, à l'effet d'élire 6 délégués à la prochaine assemblée des délégués.

La quitance de contribution pour l'exercice 1907-1908 sort de légitimation pour l'accès à l'assemblée électorale et doit être présentée à l'entrée du local de vote. Greng, près Morat, le 24 août 1907. H 6308 Y 1602

Par mandat du Conseil d'administration de la Société Suisse pour l'assurance du mobilier : C. ADOLF LUTZ.

## Planfayon

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendiée de Planfayon

4376 lots en espèces : 60,000 francs. Lots de francs 15,000, 5000, 1000, etc. Cette loterie mérite le soutien de tout le monde. On cherche des revendeurs. Conditions très favorables. Demander le tarif. 3073-1227

Les billets sont en vente au Bureau central, Grand'Rue, 31, à Fribourg, ou à l'agence Fleury, rue Gourgass, Genève, et chez les revendeurs.

## Les soussignés achèteront, vendredi 27 courant, le matin à Schmitt et l'après-midi à Guin, samedi à Fribourg, aux plus hauts prix du jour, des fruits à cidre

Aebischer & Schneuwly, Schmitten.

## Mises publiques

Samedi 28 septembre, à 2 h. après midi, à l'auberge de la Croix-Blanche, à Sugiez, l'office des poursuites du Canton de Vaud vendra en mises publiques pour la seconde fois et à tout prix, les immeubles de H. Landry, entrepreneur, à Sugiez, soit une maison d'habitation, la place de la maison incendiée avec les murs restant et deux jardins. 3750 Morat, le 24 septembre 1907.

## Bonne cuisinière

très propre, brave et active, est demandée. 40 fr. par mois. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous chiffres H 3881 F. 3618

## L'Original Sanit

antiseptique et libre de poison, est reconnu le meilleur et le plus commode pour le nettoyage et pour rendre le brillant, pour parquets et linoléum. He 5717 Q 3518

En vente dans les drogueries et épiceries. Seul fabricant : J. Hilpert, Dornacherstrasse, 397, Bâle.

## Pourquoi ?

ne pas acheter Paille & Foin directement.

## La C<sup>o</sup> Com<sup>le</sup> Suisse de pailles

à Berne (Suisse) Soissons (France) travaille en France avec 15 machines à vapeur, de pressage et de battage, et peut vous offrir des avantages sérieux !

Nous vendons aussi des carottes jaunes.

## Raisins du Valais

O. de Riedmatten, Stion. 4 fr. la caisse de 5 kg., franco.

## En 2-8 jours

les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent : 1 flacon à 2 fr. de mon eau anti-goitreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement. Bourdonnements et diré d'oreilles : 1 flacon, 2 fr.

S. Fischer, méd., à Grub (et Appenzell), Et.-Et.

## A VENDRE

« St-Saphorin 1904 » par caisse de 50 ou 100 bouteilles, à 90 cent. la bouteille. Bloc : 6000 bouteilles. Prix à convenir. S'adresser à C. Dutoit, Yverand. H 25965 L 3630

## Teinturerie moderne, Lavage chimique et à sec

## Mangold, Emondts & C<sup>ie</sup>

BALE Maison de 1<sup>er</sup> ordre. Installations nouvelles et des plus modernes. Usine à force électrique. PROCÉDÉS APPRÉCIÉS de teinture, lavage chimique et à sec de vêtements en tous genres. Couvertures de lits, rideaux, étoffes pour meubles, gants, souliers de bal, ombrelles, plumes d'autruche, pelletteries, etc. Service rapide et soigné. — Prix modérés. DÉPÔT CHEZ

## Sœurs STILHART, mercerie

rue de la Préfecture, 213, FRIBOURG

## Horlogerie Bijouterie

W. MATTHEY transférée Rue de Lausanne, N° 27, à côté de l'Austruche. Travail soigné. Réparations garanties. 2921-1154